



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## SANI-WASH

## 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

NOM DE PRODUIT SANI-WASH  
 NO DE PRODUIT : 505027  
 DISTRIBUTEUR Dodge Company Ltd,  
 Units 11/15 Ardglen Industrial Estate,  
 Whitchurch, Hampshire,  
 RG28 7BB, United Kingdom  
 44 (0)1256-893883  
 44 (0)1256-893868

## 2 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu: %	Classification
FORMALDÉHYDE...%	200-001-8	50-00-0	1-5%	Carc3;R40 T;R23/24/25 C;R34 R43
MÉTHANOL	200-659-6	67-56-1	< 1%	F;R11 T;R23/24/25,R39/23/24/25
PROPANE-2-OL	200-661-7	67-63-0	60-100%	F;R11 Xi;R36 R67

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

## 3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Facilement inflammable. Irritant pour les yeux. Effet cancérogène suspecté. Preuves insuffisantes. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

CLASSIFICATION Carc 3;R40. Xi;R36. R43. F;R11. R67.

## 4 PREMIERS SECOURS

## INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent. Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Si la victime respire difficilement, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être bénéfique. Consulter un médecin

## INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! NE JAMAIS FAIRE VOMIR OU BOIRE UN LIQUIDE UNE PERSONNE INCONSCIENTE ! Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin ! Garder au repos, au chaud et à l'air frais.

## CONTACT AVEC LA PEAU

Retirer la victime de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

## CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

## 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

## MOYENS D'EXTINCTION

Utiliser : Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc. Mousse. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

## PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

## RISQUES PARTICULIERS

Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

## 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**SANI-WASH****MÉTHODES DE NETTOYAGE**

Porter un équipement de protection approprié. Bien ventiler. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. NE PAS TOUCHER la matière déversée. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la zone du déversement avec beaucoup d'eau. Ne pas laisser les effluents contaminer les bassins et réseaux d'eau. Laver soigneusement après la manipulation d'une fuite.

**7 MANIPULATION ET STOCKAGE****PRÉCAUTIONS D'USAGE**

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de vapeurs.

**PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE**

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

**CRITÈRES DE STOCKAGE**

Entreposage des matières toxiques.

**8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Appellation	NORME	LT - ppm	LT - mg/m3	ST - ppm	ST - mg/m3
MÉTHANOL	VLEP	200 ppm	260 mg/m3	1000 ppm	1300 mg/m3
PROPANE-2-OL	VLEP			400 ppm	980 mg/m3
FORMALDÉHYDE...%	VLEP	0.5 ppm		1 ppm	

**ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION****MESURES D'INGÉNIEURIE**

Endroit bien ventilé.

**PROTECTION DES MAINS**

Porter des gants de protection.

**PROTECTION DES YEUX**

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

**AUTRES MESURES DE PROTECTION**

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

**MESURES D'HYGIÈNE**

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

Enlever promptement tout vêtement contaminé. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

ASPECT	Liquide		
COULEUR	Pourpre		
ODEUR	Légère (ou faible). Odeur d'alcool		
SOLUBILITÉ	Soluble dans l'eau		
DENSITÉ RELATIVE	.860-.880 @ 20 °c	TENSION DE VAPEUR (air=1)	>1
PRESSION DE VAPEUR	33 mmHg @ 20 °c	TAUX D'ÉVAPORATION	>1 BuAc=1
VOLATILE PAR VOLUME (%)	99.6	POINT D'ÉCLAIR (°C)	11-13 Tag (Tagliabue).
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - INFÉRIEURE (%)	2	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - SUPÉRIEURE (%)	12

**10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****STABILITÉ**

Stable aux températures normales.

**CONDITIONS À ÉVITER**

Éviter le contact avec les acides et les alcalis. Éviter le contact avec les oxydants forts. Éviter le contact avec les agents réducteurs forts.

**SANI-WASH****11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****INHALATION**

L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager l'appareil respiratoire.

**INGESTION**

Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements. L'ingestion du produit chimique concentré peut causer de graves lésions internes.

**CONTACT AVEC LA PEAU**

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Un contact prolongé peut entraîner une peau sèche.

**CONTACT AVEC LES YEUX**

Blessures latentes ou irritation chronique retardées aux yeux par claboussure, vapeur ou poussières.

**AUTRES DANGERS POUR LA SANTÉ**

Cancérogène, catégorie 3.

**INFORMATIONS MÉDICALES**

Allergies. Allergies et affections cutanées.

**12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****ÉCOTOXICITÉ**

Inconnue.

**13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux.

**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	LIQUIDE INFLAMMABLE, N. S. A. (PROPAN-2-OL, METHANOL)		
NO. UN ROUTE	1993	NO. CLASSE ADR	3
CLASSE ADR	Classe 3 : Liquides inflammables.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	II
No. DE DANGER (ADR)	33	NO. D'ÉTIQUETTE ADR	3
CODE HAZCHEM	3YE	NO CEFIC TEC(R)	30GF1-I+II,30GF1-sp
NO. CLASSE RID	3	GROUPE D'EMBALLAGE RID	II
NO. UN MER	1993	CLASSE IMDG	3
NO. DE PAGE IMDG	3	GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	II
EMS	F-E, S-E	MFAG	See Guide
POLLUANT MARIN	Non.	NO. UN, AIR	1993
CLASSE ICAO	3	GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	II

**15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****ÉTIQUETAGE**

Nocif



Facilement inflammable

**CONTIENT**

FORMALDÉHYDE...%

**PHRASES DE RISQUE**

R40

Effet cancérogène suspecté. Preuves insuffisantes.

**SANI-WASH**

R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R11	Facilement inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.

## CONSEILS DE PRUDENCE

S9	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S25	Éviter le contact avec les yeux.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S51	Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S1/2	Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
S60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
P11	Réservé aux utilisateurs professionnels.

## DIRECTIVES EUROPÉENNES

Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CEE.

**16 AUTRES INFORMATIONS**

## RÉFÉRENCES LITTÉRAIRES

Dangerous Properties of Industrial Materials Report, N.Sax et.al.

DATE DE RÉVISION                      OCTOBER 2004

## PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R11	Facilement inflammable.
R23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R36	Irritant pour les yeux.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R39/23/24/25	Toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
R40	Effet cancérigène suspecté. Preuves insuffisantes.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

## AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.